



## BARÈME D'HONORAIRES

% appliqués sur le FAI, charge vendeur (\*)

### Maisons, appartements, terrains et autre

De 1€ à 75 000 €	6 000 €
De 75 001 € à 100 000 €	8%
De 100 001 à 150 000 €	7%
De 150 001 à 400 000 €	6%
De 400 001 à 700 000 €	5%
Au-delà de 700 000 €	4%

### Immobilier commercial

vente de murs commerciaux	10%
vente aux professionnels	10%

<b>Honoraires minimum</b>	<b>6 000€</b>
---------------------------	---------------

#### Application du % inférieur dans le cadre du mandat exclusif ou préférence < 700 001 € FAI

En cas d'inter-cabinet, mes honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat

de vente et/ou de recherche consentis par le mandant.

Le barème d'honoraires ne peut ni être dépassé, ni être non respecté à la prise de mandat, sous peine de sanctions pénales.

Ces taux s'entendent TVA comprise, au taux de 20%.

Honoraire en charge vendeur, sauf stipulation contraire du mandat.

(\*) Méthode de calcul des honoraires depuis le FAI, en charge vendeur :  $(\text{FAI} \times 5\%)$

Exemple :  $(473684 \text{ € FAI} \times 5\%) = 23684 \text{ € d'honoraires.}$

Méthode de calcul des honoraires avec le NET VENDEUR, en charge vendeur :  $(\% \times \text{prix NV}) / 1 - \%$

Exemple :  $(0,05 \times 450\,000) / (1 - 0,05) = 22500 / 0,95 = 23684 \text{ € d'honoraires.}$